



Refus de résiliation de bail

Par **chabo90400**, le **28/07/2015** à **15:34**

Bonjour, mon amie et moi avons envoyé une lettre de résiliation de notre bail à notre bailleur(recommandé avec accusé de réception) le 9 juin 2015.Nous avons reçu l' accusé le 11 juin 2015. Pour l' envoi nous sommes passé par le site en ligne de la poste. Vendredi 24 juillet 2015 nous avons reçu un mail de notre bailleur qui nous stipulait que notre courrier de résiliation n' était pas valide car pas signé, pourtant mon nom et celui de mon amie figure en bas du courrier et mes coordonnées figure en haut de ce dernier . Mon bailleur a t'il le droit de refuser ma résiliation.

Cordialement